



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré
1 A, Rue de Romsay - 17139 Chagnolet
Tél. 05 46 07 95 03 - asso.gemre17@yahoo.fr - <http://gemre.wifeo.com/>

Communiqué GEMRé du 16 Août 2013

Face aux contradictions des élus, une seule solution: La gratuité pour tous sur le pont de l'Ile de Ré

Alors que certains de nos élus rhétais et du Conseil Général refusent la gratuité du pont de Ré pour tous, parce que cela ferait un afflux de continentaux insupportables pour l'Ile, mais surtout pour ses chers résidents (les subventions reçues entre 2008 et 2010 s'élevaient à 242 €/an et par habitant de l'île de Ré contre 59 €/an pour l'habitant de l'agglomération rochelaise !), M. Quillet, mais aussi d'autres maires de l'île dénoncent l'Etat, qui l'oblige à refuser des permis de construire, au motif du PPRI. (Sud Ouest du 16 08 2013)

Ces permis n'amènent-ils pas d'autres habitants sur l'Ile?

Rappelons que c'est une zone de 283 hectares qui va bientôt être déclarée constructible, générant une population de quelque 30 000 habitants supplémentaires.

Face à aux arguments fallacieux des politiques, **GEMRE exige la fin du racket** de la population qui souhaite aller sur l'île de Ré pour voir, qui sa famille, qui ses amis, pour simplement boire un verre ou faire travailler le commerce rhétais. Et parfois même pour travailler ou chercher un travail.

C'est pourquoi une banderole réclamant cette gratuité a été déployée le week end dernier sur deux ponts de la rocade menant au pont, comme elle le sera ce week end aussi !

NON AU MAINTIEN DU NOUVEL OCTROI POUR ENTRER SUR L'ILE DE RE !

Rappelons que **GEMRE** réclame notamment l'application du Code de l'Environnement (article L321-11), qui permet au Conseil Général de dispenser les Charentais Maritimes du paiement de l'écotaxe du Pont.

La Rochelle le 16 08 2013

Pour GEMRé
Patrick

Contact : Jean Marc JUCKER

Courriel : asso.gemre17@yahoo.fr

Web : <http://gemre.wifeo.com/>

Facebook : <http://www.facebook.com/AssociationGemRe17>